

**AVENANT N° 7 AU MARCHÉ N° 810G22  
RELATIF À LA MAÎTRISE D'OEUVRE PARTIELLE DE CONCEPTION  
ET D'ÉTUDES RÉGLEMENTAIRES ENVIRONNEMENTALES  
POUR LE CONTOURNEMENT DE LA COMMUNE DE MARANS**

**Quatrième commission :  
Infrastructures, Numérique, Mobilité et  
Bâtiments**

**COMMISSION PERMANENTE  
du 20 décembre 2024**

**DELIBERATION  
N° 2024-12-20-66**

La Commission Permanente du Département réunie à la Maison de La Charente-Maritime, le 20 décembre 2024 à 11h00, sous la présidence de Mme Sylvie MARCILLY, Présidente du Département,

Agissant par délégation de l'Assemblée Départementale (délibération du 1<sup>er</sup> juillet 2021),

Considérant que le marché n° 810G22 relatif à la maîtrise d'œuvre partielle de conception et d'études réglementaires environnementales pour le contournement de la commune de Marans a été notifié le 22 novembre 2022 au groupement conjoint « SCE (mandataire solidaire) / AEI / SENNSE / GINGER » pour un montant de 996 280 € Hors Taxes, réparti en une tranche ferme (589 675 € Hors Taxes) et une tranche optionnelle (406 605 € Hors Taxes),

Considérant que les avenants n° 1 (avec incidence financière) et n°2 (sans incidence financière) ont été notifiés le 22 juin 2023 afin de corriger des erreurs matérielles, de reformuler une clause dans les pièces contractuelles et d'étendre la mission 4 de la tranche ferme par des entretiens supplémentaires augmentant ainsi le montant de cette tranche de 8 895 € Hors Taxes,

Considérant qu'un avenant n° 3 a été notifié le 3 juillet 2023 permettant de reformuler une clause contractuelle et d'ajouter une étude complémentaire à la tranche ferme pour un montant de 7 750 € Hors Taxes,

Considérant qu'un avenant n° 4 a été notifié le 28 février 2024 permettant de reformuler une clause contractuelle et de modifier des prestations de la tranche ferme pour un montant de 3 996,25 € Hors Taxes,

Considérant qu'un avenant n° 5 a été notifié le 26 juillet 2024 permettant de réaliser des investigations supplémentaires à l'inventaire faune / flore / habitats initial pour un montant de 11 015 € Hors Taxes et de transférer la mission « étude technique risques naturels inondation » d'un montant de 26 349,60 € Hors Taxes prévue dans la mission 1 de la tranche optionnelle (non affermie à ce jour) vers la tranche ferme,

Considérant qu'un avenant n° 6, en cours de notification, a autorisé l'ajout d'une campagne supplémentaire de la qualité de l'air aux deux campagnes prévues initialement dans le marché, augmentant ainsi la tranche ferme de 3 092,50 € Hors Taxes,

Considérant que les investigations géotechniques commandées à un tiers dans le cadre d'un autre marché n'ont pu être réalisées dans les délais impartis compte tenu des conditions météorologiques exceptionnelles rencontrées fin 2023 et au 1<sup>er</sup> semestre 2024, du fait de l'impossibilité de pénétrer sur les parcelles agricoles gorgées d'eau,

Considérant que ces investigations ont dû être réalisées au fur et à mesure des possibilités et ont généré une multitude d'interprétations intermédiaires et des reprises d'analyse par le maître d'œuvre lui mobilisant du temps supplémentaire, entraînant une plus-value de 27 900 € Hors Taxes pour la mission 2 de la tranche ferme,

Considérant également qu'au vu des données géotechniques obtenues, il est devenu nécessaire d'actualiser le profil en long géotechnique établi en 2022. Considérant que cette mission supplémentaire non prévue dans le marché initial doit être intégrée dans l'élément de « mission d'ingénierie géotechnique » entraîne une plus-value de la mission 2 de la tranche ferme de 5 010 € Hors Taxes,

Considérant le tableau récapitulatif financier suivant :

Montant initial de la tranche ferme, € Hors Taxes	Montant cumulé des avenants précédents, € Hors Taxes	Montant de l'avenant n° 7, objet de la présente délibération, € Hors Taxes	Nouveau montant de la tranche ferme, € Hors Taxes	%
589 675	+ 61 098,35	+ 32 910	683 683,35	+ 15,94

Considérant que cet avenant porte le montant du marché à 1 063 938,75 € Hors Taxes (tranche ferme : 683 683,35 € Hors Taxes et tranche optionnelle (non affermie) : 380 255,40 € Hors Taxes),

Considérant que cet avenant respecte les dispositions de l'article R2194-2 du Code de la commande publique autorisant les prestations supplémentaires, quel que soit leur montant, devenues nécessaires et ne figurant pas dans le marché initial,

Considérant l'avis favorable de la 4<sup>ème</sup> Commission du 2 décembre 2024,

**DECIDE :**

1°) d'approuver les termes de l'avenant n° 7 au marché n° 810G22 tel que joint en annexe,

2°) d'autoriser sa Présidente à le signer sous réserve de l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres s'agissant d'un avenant supérieur à 5 %.

Adopté à l'unanimité, le quorum étant atteint.

Pour extrait conforme,  
Pour la Présidente du Département,  
La Première Vice-Présidente,

  
Catherine DESPREZ

## AVENANT N° 7 AU MARCHE N° 810G22

### A - Identification du pouvoir adjudicateur

Département de la Charente-Maritime  
85 Boulevard de la République  
CS 6003  
17076 LA ROCHELLE CEDEX 09

Représenté par : Madame la Présidente du Département

### B - Identification du titulaire du marché

Groupement d'entreprises représenté par :

SCE Aménagement et environnement (Nantes)  
4 rue René VIVIANI  
CS26220  
44262 NANTES CEDEX 2  
Courriel : appels-offres@sce.fr  
Tél. : 02.51.17.29.29  
SIRET : 34508145900330

Représenté par : Madame, Monsieur le Directeur

Liste des co-traitants :

Entreprise	Coordonnées
AEI d'Architecture 8 RUE JEAN BAPTISTE CLEMENT 93310 LE PRE ST GERVAIS	Courriel : contact.aei@aeiagence.com Tél. : 0148954825 SIRET : 41498295090044
SENNSE (Double Mixte) 11 RUE DES OLIVETTES 44000 NANTES	Courriel : nantes@sennse.fr Tél. : 02.40.08.08.88 SIRET : 34212177900033
GINGER CEBTP (AGENGE DE Niort) ZA DE BAUSSAIS 4, Rue de la Pérouse 79260 LA CRECHE	Courriel : cebtp.niort@groupeginger.com Tél. : 05 49 08 13 12 SIRET : 41244251900952

## C - Objet du marché

Contournement de Marans - Maitrise d'oeuvre partielle de conception et études réglementaires environnementales

Référence du marché : 810G22

Date de la notification : 22/11/2022

En cas de recouvrement des tranches dans le temps, la durée globale minimum prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 84 mois.

Délai d'exécution de chaque tranche :

Tranche ferme : 48 mois

Tranche optionnelle : 36 mois

Montant initial du marché

- Taux de TVA : 20,0 %

- Montant HT : 996 280,00 €

Réparti comme suit :

-Tranche Ferme : 589 675.00 € HT

-Tranche Optionnelle 1 : 406 605.00 € HT

## D - Avenants précédents

Avenants au marché conclus précédemment :

N°	Type	Montant HT	Date de notification
1	Multi-objets : Correction erreur matérielle / Augmentation de montant	8 895,00 €	22/06/2023
2	Modification clause contractuelle		22/06/2023
3	Multi-objets : Modification des prestations / Augmentation de montant	7 750,00 €	03/07/2023
4	Multi-objets : Modification des prestations / Augmentation de montant	3 996,25 €	28/02/2024
5	Augmentation de montant	37 364,60 €	26/07/2024
6	Augmentation de montant	3 092,50 €	En cours

Nouveau montant du marché après avenant :

- Taux de la TVA : 20,0 %

- Montant HT : 1 031 028,75 €

Réparti comme suit :

-Tranche Ferme : 650 773,35 € HT

-Tranche Optionnelle 1 : 380 255,40 € HT

## E - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant : augmentation de montant

Avenant conclu selon les dispositions prévues à l'article R2194-2 du Code de la commande publique. L'avenant a une incidence financière sur le montant de la mission 2 de la tranche ferme.

## Article 1 : Objet de l'avenant

Les investigations géotechniques commandées à un tiers dans le cadre d'un autre marché n'ont pu être réalisées dans les délais impartis compte-tenu des conditions météorologiques exceptionnelles rencontrées fin 2023 et lors du 1<sup>er</sup> semestre 2024. Il a été, en effet, impossible de pénétrer sur les parcelles agricoles gorgées d'eau. Ces investigations ont été réalisées au fur et à mesure des possibilités sur le terrain et ont généré une multitude d'interprétations intermédiaires et des reprises d'analyse par le titulaire du présent marché lui mobilisant du temps supplémentaire générant une plus-value de + 27 900 € HT de la mission 2 de la tranche ferme.

Également, au vu des données géotechniques obtenues, il est devenu nécessaire d'actualiser le profil en long géotechnique établi en 2022. Cette mission supplémentaire non prévue dans le marché initial doit être intégrée dans l'élément de mission « mission d'ingénierie géotechnique » entraînant une plus-value de la mission 2 de la tranche ferme de + 5 010 € HT.

## Article 2 : Montant de l'avenant

Le montant du présent avenant est de 32 910 € HT, soit en toutes lettres trente deux mille neuf cent dix euros hors taxes.

Montant de la tranche ferme avant avenant n°7 :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 650 773,35 €

Montant de l'avenant n°7 :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 32 910 €
- % d'écart introduit par l'ensemble des avenants : 15,94 % du montant des tranches affermies
- % d'écart introduit par cet avenant : 5,58 % du montant des tranches affermies

Nouveau montant de la tranche ferme après avenant n°7 :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 683 683,35 €

Nouveau montant du marché : (sous réserve de l'application des modalités de révision des prix prévues au marché) :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 1 063 938.75 € conformément à la décomposition du prix global et forfaitaire annexée au présent avenant et faisant partie intégrante du marché.

Réparti comme suit :

- Tranche Ferme : 683 683.35 €HT
- Tranche Optionnelle 1 : 380 255,40 € HT

## Article 3 : Répartition du montant de l'avenant

La répartition du montant de l'avenant n°7 par co-traitant est la suivante :

Tranche ferme : Mission 2 - Réalisation de la phase avant-projet

Type	Nom	Ajout / dimi. HT
Mandataire	SCE Aménagement et	+ 21 540,00 €
Co-traitant	AEI d'Architecture	0,00 €
Co-traitant	GINGER CEBTP	+ 11 370,00 €
Co-traitant	SENNSE (Double	0,00 €

## Article 4 : Autres dispositions

Les clauses et conditions du contrat initial et des avenants précédents demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

La notification du présent avenant rend celui-ci exécutoire.

### F - Signature du titulaire du marché

A .....

Le .....

Signature du titulaire

### G - Signature du pouvoir adjudicateur

A .....

Le .....

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur  
Madame la Présidente du Département

**Contournement de Marans - Maitrise d'œuvre partielle de conception et études réglementaires environnementales**  
**COUT PREVISIONNEL DE TRAVAUX : 60 000 000 € HT**      **Situation avenant 7**

	Éléments de mission	Montant HT	Répartition par cocontractant			
			Part de SCE	Part de AEI	Part de SENNE	Part de GINGER-GEETP
	Mission 1 : Validation du tracé	25 490,71 €	18 565,00 €	4 285,71 €	1 011,43 €	1 628,57 €
	Appropriation des études et des données existantes - Définition de l'état initial	87 415,71 €	79 330,00 €	285,71 €	1 011,43 €	6 788,57 €
	Assistance à la concertation préalable : constitution du dossier, participation à la concertation préalable et rédaction du bilan	48 699,83 €	10 440,00 €	428,58 €	36 648,39 €	1 182,86 €
	<b>Formule mathématique</b> $321\,792,1 = (\text{Coût travaux} - 60\,000\,000) * 0,003 + 321\,792,1 / 664\,157,50$					
	Etude hydraulique	12 604,16 €	11 607,50 €	536,66 €	- €	460,00 €
	Mission d'ingénierie Géotechnique - GZNP	51 380,28 €	6 195,83 €	357,78 €	- €	44 826,67 €
	Dossier AVP routier	63 651,95 €	61 990,84 €	894,44 €	- €	766,67 €
T	Mission 2 : Réalisation de la phase Avant-Projet	131 280,55 €	107 581,67 €	23 085,56 €	- €	613,32 €
R		10 337,78 €	7 633,33 €	2 397,78 €	- €	306,67 €
A		26 187,78 €	3 153,33 €	22 727,78 €	- €	306,67 €
N		26 349,60 €	257,60 €	- €	- €	110,40 €
C		321 792,10 €	224 144,10 €	50 257,60 €	- €	47 390,40 €
H		32 034,29 €	32 034,29 €	- €	- €	- €
E		13 437,86 €	13 437,86 €	- €	- €	- €
F		15 300,36 €	15 300,36 €	- €	- €	- €
E		6 847,86 €	6 847,86 €	- €	- €	- €
M		10 559,29 €	10 559,29 €	- €	- €	- €
E		39 075,71 €	39 075,71 €	- €	- €	- €
	Mission 3 : Etudes réglementaires et environnementales au titre de la DUP et accompagnement en phase instruction	7 537,86 €	7 537,86 €	- €	- €	- €
	Dossier de Mise En Compatibilité des Documents d'Urbanisme	29 424,27 €	29 424,27 €	- €	- €	- €
	Dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et accompagnement en phase d'instruction	25 170,00 €	6 525,00 €	- €	18 645,00 €	- €
	Conseils en communication	10 271,25 €	2 775,00 €	- €	7 496,25 €	- €
	Visuels de communication	10 626,25 €	1 275,00 €	- €	9 351,25 €	- €
	Outils de communication	683 683,35 €	- €	- €	- €	- €
R	<b>TOTAL TF</b>					
	<b>Formule mathématique</b> $342\,365,4 = (\text{Coût travaux} - 60\,000\,000) * 0,003 + 342\,365,4 / 664\,157,50$					
A		6 784,40 €	6 232,40 €	386,40 €	- €	165,60 €
N		46 064,40 €	3 392,40 €	386,40 €	- €	42 285,60 €
C		54 694,00 €	53 774,00 €	644,00 €	- €	276,00 €
H		186 828,80 €	163 354,80 €	23 142,80 €	- €	331,20 €
E		27 459,60 €	4 721,60 €	22 627,60 €	- €	110,40 €
D		10 184,60 €	7 776,60 €	2 297,60 €	- €	110,40 €
P		10 349,60 €	9 981,60 €	257,60 €	- €	110,40 €
T		342 365,40 €	249 233,40 €	49 742,40 €	- €	43 389,60 €
I		6 537,50 €	6 537,50 €	- €	- €	- €
D		14 246,25 €	14 246,25 €	- €	- €	- €
N		17 106,25 €	17 106,25 €	- €	- €	- €
N		380 255,40 €	- €	- €	- €	- €
E		1 063 938,75 €	- €	- €	- €	- €
L						
E						